



ANALYSE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA CEMAC 2^{ème} TRIMESTRE 2022

Cette note analyse, sur le deuxième trimestre 2022, l'exécution des finances publiques et présente l'évolution de la dette publique consolidée dans les pays de la CEMAC. Les données sont estimées à partir d'informations contenues dans les dossiers des Comités Nationaux Economiques et Financiers des différents pays. Quelques indicateurs de suivi ont été élaborés et permettent d'avoir une idée sur l'orientation budgétaire.

VUE D'ENSEMBLE

La hausse des cours des produits de base exportés par la CEMAC, notamment le pétrole brut et des appuis budgétaires du FMI, ont favorisé l'amélioration des recettes budgétaires, tandis que les dépenses se sont accrues du fait de la hausse simultanée des dépenses courantes et en capital. Par conséquent, selon les estimations de la BEAC, l'exécution des finances publiques s'est soldée par un excédent d'environ 427,8 milliard au cours du 2^{ème} trimestre 2022, contre 611,5 milliards le trimestre précédent.

Tableau 1 : Evolution des finances publiques de la CEMAC au 2^{ème} trimestre 2021

	2021T4	2022T1	2022T2
Recettes totales	2 308,5	2 790,2	3 875,2
Recettes pétrolières	858,7	1 107,3	2 357,9
Recettes non pétrolières	1 449,7	1 682,9	1 503,3
Dépenses totales	2 656,2	2 178,7	3 447,4
Dépenses courantes	2 283,8	1 889,7	2 743,7
Dépenses en capital	372,3	288,9	703,7
Solde budgétaire (base engagements hors dons)	-347,7	611,5	427,8

Source : estimations BEAC

A. EXECUTION DU BUDGET

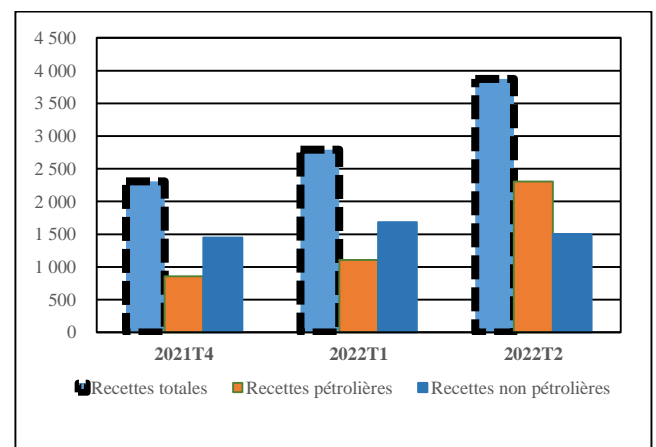
I - RECETTES

Les recettes ont bénéficié de la hausse des cours du pétrole et du gaz naturel. Ainsi, le total des recettes de la zone CEMAC est passé d'environ 2 790,2 au 1^{er} trimestre 2022 à 3 875,2 milliards au 2^{ème} trimestre 2022 (+38,9 %). Cette hausse est

principalement due à un doublement des recettes pétrolières à environ 2 357,9 milliards.

S'agissant des recettes non pétrolières, elles ont reculé de 10,7 %, du fait des contreperformances économiques enregistrées au cours de la période sous revue. En effet, en variation trimestrielle, le PIB de la CEMAC a enregistré une baisse de 0,3 % au 2^{ème} trimestre 2022, contre - 0,9 % au trimestre précédent.

Graphique 1 : Evolution des recettes totales des pays de la CEMAC au 2^{ème} trimestre 2022



Source : estimations BEAC

Selon les estimations de la BEAC, les plus fortes augmentations ont été enregistrées au Tchad (+88,2 %), au Gabon (+71,9 %), au Congo (+57,7 %) et en Guinée-Equatoriale (+25,9 %). Par contre, en République Centrafricaine, les recettes budgétaires se sont inscrites en baisse de 18,9 %.

Tableau 2 : Evolution des recettes des pays de la CEMAC au 2^{ème} trimestre 2022

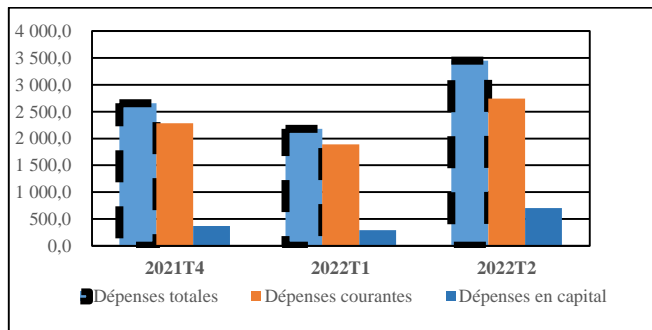
	2021T4	2022T1	2022T2	Variation
Cameroun	920,5	1 001,0	1 025,6	2,4%
Congo	464,1	536,6	846,4	57,7%
Gabon	405,8	374,6	643,9	71,9%
Guinée Equatoriale	279,1	411,4	517,8	25,9%
République Centrafricaine	31,9	34,1	27,7	-18,9%
Tchad	207,1	432,5	813,9	88,2%
CEMAC	2 308,5	2 790,2	3 875,2	38,9%

Source : estimations BEAC

II- DÉPENSES

Pendant la période sous revue, les dépenses totales de la CEMAC ont connu une augmentation de 58,2 %, du fait de la hausse simultanée des dépenses courantes et en capital. Ainsi, selon les estimations des services de la BEAC, les dépenses consolidées de la CEMAC sont passées d'environ 2 178,7 milliards au 1^{er} trimestre 2022 à 3 447,4 milliards au 2^{ème} trimestre 2022.

Graphique 2 : Evolution des Dépenses des pays de la CEMAC au 2^{ème} trimestre 2022



Source : estimations BEAC

Par pays, les estimations établissent les dépenses comme suit :

Tableau 3 : Evolution des dépenses des pays de la CEMAC au 2^{ème} trimestre 2022

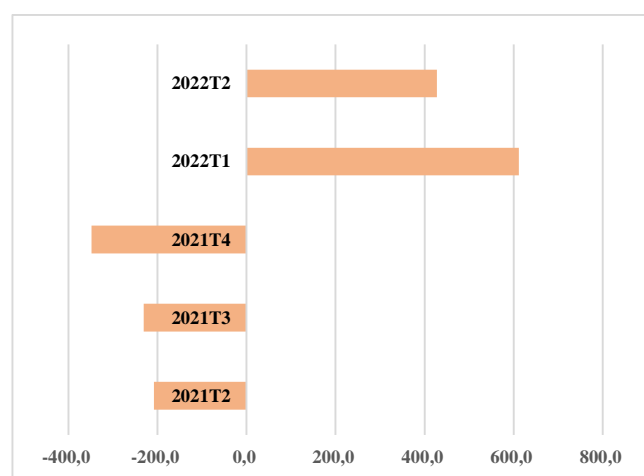
	2021T4	2022T1	2022T2	Variation
Cameroun	1 111,5	662,0	974,8	47,2%
Congo	424,9	379,2	514,0	35,5%
Gabon	540,3	333,5	627,2	88,1%
Guinée Equatoriale	205,3	252,9	422,0	66,8%
République Centrafricaine	72,5	38,2	65,4	71,5%
Tchad	301,7	512,9	844,0	64,5%
CEMAC	2 656,2	2 178,7	3 447,4	58,2%

Source : estimations BEAC

III- SOLDES BUDGETAIRES

L'accroissement des recettes budgétaires, résultant de la hausse des cours des produits de base exportés par la CEMAC, notamment le pétrole brut, a contribué à une amélioration du solde budgétaire dans les pays de la sous-région au cours du 2^{ème} trimestre 2022 par rapport au trimestre précédent. Ainsi, selon les estimations de la BEAC, l'exécution des finances publiques en zone CEMAC, s'est soldée par un excédent global d'environ 427,8 milliards contre 611,5 milliards au 1^{er} trimestre 2022.

Graphique 3 : Evolution du solde budgétaire de la CEMAC au 2^{ème} trimestre 2022



Source : estimations BEAC

Tableau 4 : Soldes budgétaires consolidés la CEMAC au 2^{ème} trimestre 2022

	2021T4	2022T1	2022T2
Recettes totales	2 308,5	2 790,2	3 875,2
Dépenses totales	2 656,2	2 178,7	3 447,4
Solde budgétaire, base engagements dons compris	-347,7	611,5	427,8
Solde budgétaire base caisse	-266,5	580,2	439,5

Source : estimations BEAC

B. ORIENTATION BUDGETAIRE ET PERSPECTIVES A MOYEN TERME

Au cours de la période sous-revue, les recettes se sont accrues des 38,9 % à 3 875,2 en raison de la hausse des cours du pétrole et du gaz naturel. Les dépenses totales ont augmenté de 58,2 % à 3 447,4 milliards au 2^{ème} trimestre 2022 du fait de la hausse simultanée des dépenses courantes et en capital. Par conséquent, le solde budgétaire dans les pays de la

sous-région au cours du 2^{ème} trimestre 2022 s'est amélioré

La situation des finances publiques deviendrait excédentaire en 2022, avec un solde budgétaire global, dons compris, qui passerait de -1,2 % du PIB en 2021, à + 2,8 % du PIB un an plus tard. Au plan stratégique, l'on observe que la variation du solde budgétaire en pourcentage du PIB découlerait pour l'essentiel de l'accroissement des recettes budgétaires. En effet, le solde budgétaire, base engagements, dons compris, en pourcentage du PIB, reculerait de 4,1 points en 2022, en relation principalement avec la hausse des recettes pétrolières (5,0 points) et non pétrolières (0,8 point), qui aurait plus que compensé la hausse des dépenses totales (contribution de 2,1 points). La remontée des recettes non pétrolières résulterait de la poursuite des efforts attendus dans la mobilisation des recettes fiscales, notamment avec l'informatisation accrue de la collecte des impôts et taxes dans la plupart des pays de la CEMAC, et la formalisation de l'économie de certains pays de la CEMAC de plusieurs entreprises informelles favorisée par la réglementation de change, notamment au Tchad.

S'agissant de **l'orientation budgétaire** dans l'ensemble des pays de la CEMAC, en 2022, elle devrait être contracyclique et expansionniste. En effet, dans un contexte toujours de reprise économique post-COVID19, l'écart de production des pays de la Zone resterait négatif à -2,0 % en 2022, contre -3,1 % en 2021. Dans ces conditions, le solde primaire corrigé des variations saisonnières ressortirait excédentaire de 4,0 % en 2022, contre +0,3 % du PIB en 2021. Ainsi, l'impulsion budgétaire positive serait plus importante en 2022, à 3,7 % après 1,6 % en 2021.

Le solde budgétaire de référence se contracterait à -2,4 % du PIB (en dessous de la norme communautaire de -1,5 % du PIB), après -1,9 % du PIB en 2021, soulignant la possibilité pour certains Etats de la CEMAC de constituer une épargne budgétaire en 2022. L'orientation budgétaire des pays de la CEMAC annoncée en début d'année 2022 buterait principalement, au plan interne, sur la persistance de la diffusion des effets de la crise de la COVID-19 et les tensions sécuritaires, et au plan international, sur les conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Par ailleurs, dans un contexte de cours du baril de pétrole brut favorable et de poursuite des

programmes avec le FMI, les pays de la CEMAC devraient mobiliser des tirages extérieurs de 1 387,8 milliards, des allègements de dette extérieure de près de 254,1 milliards, et des ressources monétaires nettes de l'ordre de 8479,6 milliards. Ces ressources leur permettraient d'amortir la dette extérieure à hauteur de 1 836.9 milliards et de se désengager vis-à-vis du système non bancaire pour environ 151,0 milliards. En conséquence, les profils d'endettement des pays de la Zone seraient en amélioration en 2022, avec un encours de la dette globale à 49,5 % du PIB en 2022, contre 58,5 % du PIB en 2021 et un ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires de 17,8 % contre 25,2 % un an plus tôt. Le ratio du service de la dette sur les exportations reviendrait de 14,4 % en 2021 à 9,4 % en 2022.

S'agissant des **perspectives à moyen terme**, dans un environnement économique de la CEMAC subissant une combinaison des facteurs variés contradictoires il est attendu une réduction de l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, qui fluctuera autour de 0,4 % du PIB sur la période 2023-2025, après +2,3 % du PIB en 2022. En effet, la reprise des grands travaux d'investissement public dans un contexte de hausse des prix mondiaux viendrait plus que compenser les bonnes performances dans la mobilisation des recettes fiscales et l'efficacité accrue dans la gestion de la dépense publique. L'orientation budgétaire demeurerait expansionniste sur la période, avec un solde primaire corrigé des variations cycliques positif (+2,3 % du PIB en moyenne entre 2023 et 2025), et un écart de production qui deviendrait positif (de -1,4 % en 2023 à +1,1 % en 2025). La politique budgétaire serait contra-cyclique uniquement en 2023